

- b) de faire bénéficier davantage les pays en développement, par le recours aux mécanismes commerciaux, de l'apport de technologies favorables à l'environnement;
- c) de définir une approche d'ensemble sur l'environnement marin, y compris les mers régionales. L'importance écologique et économique des océans et des mers implique qu'ils soient protégés et gérés de manière durable;
- d) de développer le droit international de l'environnement, en se fondant entre autres sur les conclusions du Forum de Sienna;
- e) de renforcer, au cours de la prochaine décennie, les institutions internationales traitant d'environnement, y compris le programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

53. Nous invitons à la négociation, sous les auspices du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), d'une convention-cadre acceptable sur la diversité biologique. Celle-ci devrait, si possible, être conclue l'an prochain. Cette convention devrait être essentiellement consacrée à la protection des écosystèmes, en particulier dans les zones riches en espèces, sans entraver les progrès dans le domaine de la biotechnologie.

54. Nous restons préoccupés par la destruction des forêts tropicales. Nous enregistrons avec satisfaction les progrès accomplis dans l'élaboration du programme pilote pour la conservation de la forêt tropicale brésilienne, préparé par le gouvernement du Brésil en consultation avec la Banque mondiale et la Commission des Communautés européennes, dans le cadre de politiques adéquates et en prêtant toute l'attention nécessaire aux problèmes techniques, économiques et sociaux. Nous apporterons notre appui financier à la mise en œuvre du programme pilote, en utilisant toutes les sources possibles, y compris le secteur privé, les organisations non gouvernementales, les banques de développement multilatérales et le Fonds pour l'environnement mondial. Lorsque le programme aura été élaboré dans tous ses éléments, nous envisagerons d'apporter bilatéralement un complément à ces concours, afin de

pouvoir effectuer des progrès sur le terrain. Nous croyons que des progrès notables sur ce projet auront un impact bénéfique sur le traitement des forêts à la CNUED. Nous accueillons également favorablement l'extension des échanges dette/nature, notamment dans le domaine des forêts.

55. L'incendie des puits de pétrole et la pollution de la mer dans le Golfe ont montré que nous avons besoin d'une plus grande capacité internationale de prévention et de réaction aux désastres affectant l'environnement. Tous les accords internationaux et régionaux établis dans ce but, y compris ceux relevant de l'Organisation maritime internationale (OMI), devraient être pleinement appliqués. Nous accueillons favorablement la décision du PNUE de créer un centre expérimental pour l'aide d'urgence en matière d'environnement. À la lumière des récents dommages causés par un cyclone au Bangladesh, nous encourageons le travail sur la régulation des crues entrepris sous les auspices de la Banque mondiale, comme nous l'avions préconisé au Sommet de l'Arche.

56. Les ressources marines vivantes menacées par la surpêche et les autres pratiques dommageables devraient être protégées par la mise en œuvre de mesures conformes au droit international. Nous réclamons un contrôle de la pollution marine et le respect des régimes établis par les organisations régionales de pêche, et ce, par un contrôle et des mesures de mise en œuvre efficaces.

57. Nous demandons de plus grands efforts de coopération scientifique et technique dans le domaine de l'environnement, en particulier :

- a) la recherche scientifique sur le climat mondial, y compris la surveillance continue par satellite et l'observation des océans. Tous les pays, y compris les pays en développement, devraient participer à cet effort de recherche. Nous nous félicitons de la mise sur pied, depuis le Sommet de Houston de services d'information sur l'observation terrestre;
- b) l'élaboration et la diffusion de techniques en matière d'énergie et d'environnement, y compris de propositions de programmes technologiques novateurs.